

- Marquage CE pour la version compatible avec les dispositifs d'administration d'insuline
- Commercialisation envisagée courant 2018, par le biais de partenariats

Issoire, le 20 décembre 2017, à 18h00 CET- BIOCORP (FR0012788065 - ALCOR / éligible PEA -PME), société française spécialisée dans le développement et la fabrication de dispositifs médicaux et de systèmes d'administration de médicaments innovants, annonce aujourd'hui

l'obtention du marquage CE pour son capteur intelligent Easylog

« Le marquage CE d'Easylog est une étape importante pour BIOCORP. Notre ambition est de développer et de commercialiser des dispositifs innovants permettant de favoriser l'observance, facteur clé d'un traitement réussi dans le cadre des maladies chroniques comme le diabète.

Le dispositif Easylog

, qui suscite l'intérêt de nombreux acteurs industriels à l'international, apporte une dimension supplémentaire de personnalisation aux traitements.

Nous sommes particulièrement heureux d'avoir franchi cette étape majeure qui confirme notre position de pionnier dans la digitalisation des systèmes

d'injection et contribuera à l'atteinte de nos objectifs de croissance

», a commenté Eric Dessertenne, Directeur Général Délégué de BIOCORP.

Easylog est un capteur intelligent qui transforme les stylos injecteurs classiques, réutilisables et jetables, en dispositifs connectés et communicants. Easylog collecte automatiquement les données d'injection (dose, date et heure) et les transmet à une

BIOCORP obtient le marquage CE pour son capteur intelligent Easylog

Écrit par BIOCORP

Mercredi, 20 Décembre 2017 19:34 - Mis à jour Mercredi, 20 Décembre 2017 19:37

application mobile de suivi du traitement. Cette solution innovante s'accompagne d'une application dédiée qui vise à faci-

liser la vie du patient dans la gestion de son traitement.

Le marquage CE a été obtenu dans la version du capteur compatible avec les dispositifs d'administration d'insuline. La commercialisation du dispositif, envisagée

courant 2018, sera réalisée par le biais d'accords avec des partenaires

. Ces partenariats

pourront faire l'objet de communications ultérieures.